



Autoclave

USAGE EXTÉRIEUR - CLASSE 3 OU 4



Autoclave marron

L'autoclave est un traitement apportant une protection à long terme au bois contre l'humidité, les champignons, les insectes, termites et pourritures.

PROCÉDÉ

Le bois écorcé, scié, séché, raboté ou non, est traité dans une cellule d'imprégnation dont on vide l'air et dans laquelle on injecte sous pression le produit qui va rentrer dans le bois, au plus près du cœur. Les composants de préservation vont se lier à la structure du bois.

Toutes ces étapes de production sont effectuées sur le site de la Scierie Germain-Mougenot.

Nous avons fait le choix de développer un partenariat avec la Société Lonza (Arch) et donc d'utiliser des produits sans arsenic et sans bore, de manière à concilier écologie et efficacité.